

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

(Articles L. 111-2 et L. 111-4 du code de la consommation)

1. PRESENTATION

PRESENTIS SAS est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi 18 rue de l'école centrale 57160 Rozerieulles (France). PRESENTIS SAS développe, propose et dispense des formations en présentiel inter et intra entreprise.

2. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les Offres de services PRESENTIS SAS relatives à des commandes passées auprès PRESENTIS SAS par tout client professionnel (ci-après « le Client »).

PRESENTIS SAS se réserve la possibilité de mettre à jour les CGV à tout moment. Il est précisé que les CGV en vigueur au jour de la commande sont consultables sur le site www.ayurveda-metz.com. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de PRESENTIS SAS, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que PRESENTIS SAS ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de PRESENTIS SAS, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

3. ETUDE ET CONSEIL OPERATIONNEL

Toute prestation d'étude et de conseil opérationnel fait l'objet d'une proposition commerciale et financière établie par PRESENTIS SAS.

En cas d'acceptation par le Client auto financé, le montant de l'inscription est exigible 21 jours avant le premier jour de formation, impliquant PRESENTIS SAS à garantir sa réservation et sa place sachant que le nombre maximum de bénéficiaires est de 6 personnes.

AU PREMIER JOUR DE LA PREMIERE SESSION, LE PAIEMENT DES 3 PREMIERES SESSIONS ET LA SESSION DE REVISION EST EXIGIBLE. LORS DU PREMIER JOUR DE LA QUATRIEME SESSION, LE PAIEMENT DES 3 DERNIERES SESSIONS ET LA SEANCE DE REVISION SERA DU A PRESENTIS SAS. LE JOUR DE L'EXAMEN LE MONTANT DE CELUI-CI SERA EXIGE.

En cas de non-paiement une négociation à l'amiable se fera autour du directeur de la formation.

En cas de non conciliation ou de défaut du respect de la négociation, PRESENTIS sas activera ses droits juridiques auprès du tribunal de commerce de METZ.

Les frais techniques et logistiques liés à l'exécution de la mission sont à la charge du Client et ne sont en aucun cas inclus dans les honoraires. Sauf indication contraire dans la proposition, ces frais sont facturés à leur prix coûtant augmenté des frais de gestion évalués forfaitairement à 15%.

4. FORMATIONS EN PRESENTIEL

4.1 Formations inter-entreprises

4.1.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises, longues ou courtes, disponibles au catalogue PRESENTIS SAS et réalisées dans les locaux de PRESENTIS SAS, des locaux mis à disposition par PRESENTIS SAS.

4.1.2 Conditions financières

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, à l'inscription, 30j jours avant le début de la formation comptant, sans escompte à l'ordre de PRESENTIS SAS.

Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation. Un forfait formation hébergement est proposé est suit les mêmes règles que précédemment. En cas d'annulation par le client 15j avant le début de la formation, 50% sera versé au profit de PRESENTIS SAS.

4.1.3 Remplacement d'un participant

PRESENTIS offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité jusqu'à 10 jours ouvrés. Si le remplacement intervient moins de 10 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, il ouvre droit à une indemnité forfaitaire de 100 € au profit de PRESENTIS.

4.1.4 Insuffisance du nombre de participants à une session.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, PRESENTIS SAS se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

SAS PRESENTIS
SIRET : 439 364 282 00020
18 RUE DE L'ECOLE CENTRALE - 57160 ROZERIEULLES
TEL : 03.87.61.21.53.
E MAIL : PRESENTIS@WANADOO.FR

4.2 Formations intra-entreprise

4.2.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent des formations intra-entreprises développées sur mesure et exécutées dans les locaux de PRESENTIS SAS ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

4.2.2 Conditions financières

Toute formation intra-entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par PRESENTIS SAS. Sauf disposition contraire dans la proposition, un acompte minimum de 30% du coût total de la formation sera versé par le Client.

En cas d'annulation par le client 15j avant le début de la formation 70% sera versé au profit de PRESENTIS SAS.

5. DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS

5.1 Documents contractuels

Pour chaque action de formation, une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation.

Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

5.2 Règlement par un Opérateur de compétences (OPCO)

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signée à PRESENTIS SAS. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par PRESENTIS SAS au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à PRESENTIS SAS au premier jour de la formation, PRESENTIS SAS se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

5.3 Annulation des formations en présentiel à l'initiative du Client

Les dates de formation sont fixées d'un commun accord entre PRESENTIS SAS et le Client et sont bloquées de façon ferme.

En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- * report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité
- * report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session: 30% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client ;
- * report ou annulation communiqué moins de 15 jours ouvrés avant la session : 70% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

SAS PRESENTIS

SIRET : 439 364 282 00020

18 RUE DE L'ECOLE CENTRALE - 57160 ROZERIEULLES

TEL : 03.87.61.21.53.

E MAIL : PRESENTIS@WANADOO.FR

6.4 Absence du stagiaire le jour de la formation

Dans l'hypothèse où le stagiaire ne se présente par le jour de la formation, le coût de la session sera facturé à 100 % au Client.

6. DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DE NOTRE OFFRE DE SERVICES

6.1 Modalités de passation des Commandes

La proposition et les prix indiqués par INDÉPENDANCE WAY sont valables un (1) mois à compter de l'envoi du bon de commande.

L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par INDÉPENDANCE WAY d'un bon de commande signé par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai d'un (1) mois à compter de l'émission dudit bon de commande.

La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par INDÉPENDANCE WAY à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

6.2. Facturation - Règlement

6.2.1 Prix

Tous les prix des formations sont exprimés en euros et nets de taxe, à l'exception des actions qui ne relèvent pas de la formation professionnelle, et qui elles, seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, métaplan, Matériel de simulation marketing, ...) sont facturés en sus.

6.2.2 Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes : paiement comptant, effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture au : 18 rue de l'école centrale 57160 Rozerieulles

Tél. : +33 3.87.61.21.53- email presentis@wanadoo.fr

- le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal ;

- aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

SAS PRESENTIS

SIRET : 439 364 282 00020

18 RUE DE L'ECOLE CENTRALE - 57160 ROZERIEULLES

TEL : 03.87.61.21.53.

E MAIL : PRESENTIS@WANADOO.FR

En cas de retard de paiement, PRESENTIS SAS pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. PRESENTIS SAS aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à PRESENTIS SAS.

Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

6.2.3 Révision de prix

Le cas échéant, la proposition financière de PRESENTIS SAS acceptée par le Client sera révisée à chaque date anniversaire du contrat par application automatique de la formule de révision de prix suivante :

$P1=PO (S1) / SO$, où P1 = prix révisé en EUR HT, PO = prix initial en EUR HT, S1 = indice Syntec à la date de renouvellement du contrat, SO = indice Syntec à la date de signature du contrat où à la date anniversaire du contrat pour les périodes postérieures.

6.3. Limitations de responsabilité de PRESENTIS SAS

La responsabilité de PRESENTIS SAS ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel.

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de PRESENTIS est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de PRESENTIS SAS est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité de PRESENTIS SAS ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

6.4. Force majeure

PRESENTIS SAS ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, Les désastres naturels, les incendies, la non-obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de presentis sas.

SAS PRESENTIS

SIRET : 439 364 282 00020

18 RUE DE L'ECOLE CENTRALE - 57160 ROZERIEULLES

TEL : 03.87.61.21.53.

E MAIL : PRESENTIS@WANADOO.FR

6.5. Propriété intellectuelle

PRESENTIS SAS est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par PRESENTIS SAS pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de PRESENTIS SAS.

A ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non-expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de PRESENTIS SAS.

En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 3352 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations en ce compris, ainsi que des bases de données figurant le cas échéant sur la plateforme proposée par PRESENTIS SAS sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés..

En tout état de cause, PRESENTIS SAS demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

6.6. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par PRESENTIS SAS au Client.

PRESENTIS SAS s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

6.7. Communication

Le Client accepte d'être cité par PRESENTIS SAS comme client de ses offres de services, aux frais de PRESENTIS SAS. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 7.5, PRESENTIS SAS peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

SAS PRESENTIS

SIRET : 439 364 282 00020

18 RUE DE L'ECOLE CENTRALE - 57160 ROZERIEULLES

TEL : 03.87.61.21.53.

E MAIL : PRESENTIS@WANADOO.FR

6.8. Protection des données à caractère personnel du stagiaire

Les données personnelles des stagiaires sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par les services PRESENTIS SAS en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et des services de PRESENTIS SAS associés. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à PRESENTIS SAS.

Le stagiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire.

En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par PRESENTIS SAS aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

La charte PRESENTIS sur la protection des données personnelles est disponible sur le site www.ayurveda-metz.com.

6.9. Médiation en cas de litige avec un consommateur

Conformément aux articles du code de la consommation L611-1 et suivants et R612-1 et suivants, il est prévu que pour tout litige de nature contractuelle portant sur l'exécution du contrat de vente et/ou la prestation de services n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès de notre service client, le consommateur pourra recourir gratuitement à la médiation. Il contactera l'Association Nationale des Médiateurs (ANM) soit par courrier en écrivant au 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS soit par courriel en remplissant le formulaire de saisine en ligne à l'adresse suivante www.anm-conso.com.

En cas de litige suite à un contrat de vente en ligne, le consommateur peut aussi se rendre sur le site de la plateforme européenne des Règlements des litiges en ligne.

6.10. Accompagnements individualisés-Adaptabilité (PMR, PSH...)

En lien avec les valeurs Humanistes de PRESENTIS SAS : nos locaux sont aménagés afin d'accueillir des personnes à mobilité réduite dans les meilleures conditions.

Nous sommes en outre ouverts et attentifs à toute adaptation à imaginer concernant des personnes en situation de handicap. Toute demande d'adaptation est étudiée en amont de la formation.

SAS PRESENTIS
SIRET : 439 364 282 00020
18 RUE DE L'ECOLE CENTRALE - 57160 ROZERIEULLES
TEL : 03.87.61.21.53.
E MAIL : PRESENTIS@WANADOO.FR

Quel que soit son parcours, l'Homme est au centre de nos préoccupations, et nous mettons un point d'honneur à ajuster le contenu et les moyens pédagogiques de nos formations, si nécessaire, pour les rendre accessibles à toutes et à tous.

Pour exemple : Toutes nos formations sont accessibles gracieusement à tout stagiaire les ayant suivies et réglées une première fois ; et tout retard et toute absence est rattrapable d'une façon ou d'une autre, suite à un échange avec le formateur.

NB : Si nous n'avions pas la compétence en interne pour répondre à une demande particulière, nous possédons notre propre réseau que nous mettrons à votre disposition sur simple demande de votre part, afin de trouver les réponses et les aménagements les plus respectueux de votre situation.

6.10. Droit applicable - Attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français.

En cas de litige survenant entre le client et PRESENTIS SAS à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal judiciaire de METZ.

SAS PRESENTIS
SIRET : 439 364 282 00020
18 RUE DE L'ECOLE CENTRALE - 57160 ROZERIEULLES
TEL : 03.87.61.21.53.
E MAIL : PRESENTIS@WANADOO.FR